

GILLY-LÈS-CÎTEAUX

Remise de médailles
aux employés du château

Les récipiendaires présentent leurs diplômes. Photo Michel Donaty

Le château de Gilly-lès-Cîteaux était en fête pour rendre hommage à deux fidèles employés du lieu, en présence d'Amar Rami, directeur des ressources humaines du groupe des Grandes Étapes françaises, et, bien sûr, du directeur Rémy Besozzi, avec plusieurs amis des récipiendaires parmi lesquels le chef Jean-Alain Poitevin.

Il s'agissait de récompenser, pour vingt ans de service et médaille d'argent, Saliha Hamoudi, employée comme femme de chambre au château de Gilly depuis 1991. Mme Hamoudi est

mariée et maman de deux enfants.

Le deuxième récipiendaire, Didier Tuloup, 49 ans, marié et père de deux enfants, chargé de l'entretien, est entré dans le groupe des Grandes Étapes il y a vingt-huit ans. Il a rejoint le château de Gilly en novembre 1987, après un passage à Divonne-les-Bains et le château d'Esclimont. Il reçoit la médaille de vermeil du travail pour trente ans de service. Les deux récipiendaires ont reçu leur diplôme et une enveloppe de gratification.

AGENCOURT

Le prochain son et lumière
se prépare

Le thème du spectacle sera "la Révolution". Photo M. D.

Le son et lumière organisé tous les deux ans (sauf cette année pour cause de travaux) aura lieu les 26, 27, 28 juin 2014. Si certains se disent qu'ils ont le temps, ce n'est pas le cas de l'atelier couture qui œuvre déjà depuis plusieurs mois. Le thème du prochain son et lumière sera "la Révolution" et le travail ne manque pas pour

réaliser les costumes. C'est pourquoi il est fait appel aux bonnes volontés qui peuvent venir à la MFR d'Agencourt, les lundis après-midi (4, rue du Lavoisier) ; sachant qu'il ne faut aucune compétence particulière.

À NOTER Les précédents costumes peuvent se louer à la Maison familiale.

NUITS-SAINT-GEORGES

La mise en place des bacs
est imminente

Entre le 18 mars et le début du mois d'avril, les foyers enquêtés recevront leur bac. Les foyers non enquêtés doivent contacter le service des déchets.

La loi de Grenelle impose une réduction de la production des ordures ménagères de 7 % par habitant en cinq ans (soit une réduction de l'ordre de 25 kg) et une augmentation de la part recyclable.

Suite aux réunions et à l'enquête qui se sont déroulées en décembre et janvier derniers, l'entreprise Citec distribuera, entre le 18 mars et début avril, à chaque foyer enquêté un bac "pucé" correspondant à la composition familiale du foyer. Pour les foyers n'ayant pas de place pour stocker un bac, un système de sac prépayé sera mis en place. Aussi, progressivement, les anciens bacs ne seront plus collectés, ainsi que les déchets en vrac dans les bacs pour des raisons d'hygiène.

Période test

L'objectif de la redevance incitative est de trier au maximum les déchets valorisables et ainsi de sortir au minimum son bac. Dès que les nouveaux bacs auront été distribués, ils devront être utilisés. La période test débutera et chaque vidage du bac sera enregistré et comptabilisé. Chacun pourra ainsi se familiariser avec ce nouveau système de collecte et de facturation. Aussi, il est suggéré de ne sortir le bac que lorsqu'il est plein, puisque le montant de la facture dépendra du nombre de levées du bac (et non de son poids). Une facture « à blanc » sera envoyée en fin d'année pour permettre à chacun d'adapter son comportement face à sa production de déchets. Cette première facture ne sera pas à régler, car la taxe d'enlèvement des ordures ménagères continuera de s'appliquer.

À partir du 1^{er} janvier 2014, la redevance incitative sera officielle et les factures envoyées par la communauté de com-

munes deux fois par an. La tarification tiendra compte de deux paramètres : une part fixe intégrant le volume du bac attribué, et une part variable basée sur le nombre de fois où il sera collecté. Le camion de collecte continuera de passer toutes les semaines.

Pour les foyers
non enquêtés

Les foyers non enquêtés sont invités à contacter le service déchets rapidement afin de déterminer le bac correspondant à leurs besoins, lequel sera livré le plus rapidement.

PRATIQUE

Service déchets :
service.dechets@paysdenuitssaintgeorges.com/
tél. 03.80.61.18.19 ;
1, rue Lavoisier à Nuits-Saint-Georges ;
www.paysdenuitssaintgeorges.com/(rubrique : environnement, sous rubrique : déchets).

NUITS-SAINT-GEORGES

Le Centre se refait une beauté

Christine Tournier a repris le café du Centre, place de la République, le 22 janvier 1998, jour de la Saint-Vincent. Pour elle, c'était plutôt un bon signe ; et depuis, la fréquentation de l'établissement n'a cessé de s'accroître. Il faut dire que dès 6 heures et presque tous les jours de l'année, Christine Tournier est déjà sur le pied de guerre. Jusqu'à présent, l'établissement n'avait connu que peu de transformations, et son côté "vieillot" lui conférait plutôt un certain charme, une certaine convivialité. Aujourd'hui, pour pouvoir continuer de bien travailler et surtout dans de meilleures conditions, le Centre vient de se métamorphoser et de se réorganiser complètement. « C'était le bon moment pour le faire. De plus, un de mes fils, Pierre, a décidé de passer quelques années à mes côtés. Aussi, nous avons fait appel à une agence spécialisée



Christine et Pierre Tournier travaillent en famille. Photo Rémi Béjot

dans la rénovation et l'aménagement », explique Christine Tournier. La surface de la cuisine a été doublée, les toilettes ont été déplacées et l'ensemble des lieux réorganisé. Un jeu subtil de miroirs installés face à face et une disposition beaucoup plus aérée des banquettes donnent une nouvelle dimension à la salle de brasserie qui peut accueillir une quarantaine de couverts. Seule une partie du carrelage original a

été conservée. L'emblématique collection de billets (plus de 250) venus du monde entier a été mise sous cadre, et une photographie des vignes alentour évoque un trompe-l'œil derrière son châssis en bois. Désormais, le Centre est fin prêt pour démarrer la saison avec une équipe de saisonniers toujours fidèles.

INFO Contact,
tél. 03.80.61.34.47.